

Faire la ville au bord de l'eau. Les lacs de Tunis : d'anciennes marges urbaines à des sites de très grands projets d'aménagement

Pierre-Arnaud BARTHEL

Thèse de doctorat en géographie, aménagement et urbanisme, sous la co-direction de Jean-Paul Bravard et Pierre Signoles, à l'Université Lyon 2, soutenue en novembre 2003.

Au cours des deux dernières décennies, les lacs¹ de la capitale tunisienne, qui étaient demeurés des marges non intégrées à la ville, sont tour à tour devenus les sites de quatre très grands projets d'aménagement. Le retournement actuel est lié à un point de non-retour dans les relations entre la capitale et les Lacs Nord et Sud qui correspondent aux deux parties d'une lagune jadis unifiée. Décharges, rejets, algues asphyxiantes, odeurs nauséabondes, mort de la faune et de la flore..., les préjudices portés à la lagune étaient devenus insupportables pour la ville elle-même. À force de dégradations, les autorités tunisiennes eurent honte du site aquatique de la capitale et se lancèrent dans des travaux d'assainissement très coûteux pour réhabiliter les deux parties de sa lagune, travaux qui permirent de dégager des réserves foncières très importantes gagnées sur les plans d'eau et de mettre fin aux problèmes sanitaires et environnementaux. "Faire la ville au bord de l'eau" est dès lors devenu une opportunité pour les urbanistes de renouer avec le site aquatique en recentrant la vie autour des lacs.

Notre objectif a été d'éclairer la *mise en projet* des lacs qui est l'indice d'une refonte des relations entre la capitale et son site aquatique. En premier lieu, et en préalable à l'analyse proprement dite des opérations d'aménagement, nous avons cherché à décrypter les héritages matériels et idéels qui fondent l'historicité de ce rapport. Ce premier

développement nous a servi à préparer l'analyse des projets d'aménagement en cours, lesquels s'inscrivent dans le fil de cette relation complexe. L'investigation des projets fut ensuite au cœur de notre réflexion. Enfin, nous nous sommes attachés à analyser le passage de la ville projetée à la ville réalisée à l'endroit de l'unique tranche commercialisée, habitée et pratiquée, à ce jour, au bord du Lac Nord. La construction territoriale de ce nouveau front d'eau appelé "Les Berges du Lac" ne fut pas envisagée de façon autonome, mais en étroite interaction avec les territoires existants du Grand Tunis.

Nous montrons ainsi que la réhabilitation et le développement urbain des lacs constitue un tournant dans l'aménagement de la capitale, le point de départ du virage pris par l'État tunisien qui cherche à se repositionner en ouvrant le jeu de la fabrication urbaine aux acteurs privés et internationaux. Les quatre projets traduisent l'expérimentation de modes de faire urbanistiques que nous révélons au fil de ce travail : nouveaux référentiels de l'action, nouveaux systèmes d'action à configuration multipolaire et primat de l'urbanisme de projet sur l'urbanisme réglementaire. Dans le contexte tunisois, la fabrication de la ville autour des lacs est le reflet d'une réforme en cours du gouvernement urbain. Toutefois, le partage du pouvoir initié par l'État demeure étroitement contrôlé. Les dirigeants du pays (et les services ministériels) ont vu l'intérêt qu'il y avait à ouvrir le jeu "par le haut" ; pour autant, les résistances à ouvrir le jeu "par le bas" restent très fortes. Les acteurs locaux (institutionnels et société civile) demeurent peu associés aux différentes négociations qui président aux réalisations. Si renouvellement urbain il y a, la gouvernance urbaine n'est pas encore une réalité à Tunis.

La mise en projet des lacs de Tunis contribue également à une progressive réintégration matérielle et idéelle du site aquatique dans l'ordre et l'identité de la ville, et comble, peu à peu, le déficit de maritimité dont souffrait la capitale. En dépit de certains discours enthousiastes de la part de voyageurs étrangers et de colons français, les stigmates portés par les lacs de la capitale furent tenaces. Les aménageurs et les politiques sont responsables de l'évolution de l'image des lacs. Au regard de leurs discours et des récentes réalisations, l'identité de la capitale est en pleine mutation. Alors que Tunis n'a jamais été une ville de bord de lac, elle devient une métropole tournée davantage vers l'eau. En particulier, l'étude des modes d'appropriation de la corniche réalisée aux Berges du Lac permet de mettre au jour une maritimité contemporaine fondée sur les loisirs et les sports.

1. L'appellation "lac" est clairement une commodité. À l'instar des Tunisiens, nous l'utilisons pour désigner la lagune et les deux sebkhas de la capitale tunisienne. La lagune est située au cœur de la capitale, entre Tunis et La Goulette. Cet écosystème hyper anthropisé est coupé en deux entités distinctes appelées couramment "Lac Nord" et "Lac Sud". La sebkha Sijoumi et la sebkha de l'Ariana sont les deux autres "lacs" : la première est située au sud-ouest de la médina, la seconde au nord de l'agglomération. Une sebkha est une dépression plane fermée très salée, en eau pendant l'hiver, à sec pendant l'été.